
L'essentiel de la journée

Situation militaire

À l'ouest

Dans la nuit, plusieurs attaques contre la porte de Sèvres, au Point-du-Jour, ont été repoussées. Dans la journée du 20, les batteries du bois de Boulogne ont repris leur tir sur le rempart : les brèches grandissent. Les quartiers de Passy et d'Auteuil sont ravagés. Dans Neuilly et Sablonville, on se bat d'une barricade à l'autre, sans avantage appréciable de part et d'autre. Il en est de même à Asnières et à Clichy, Bécon, Gennevilliers. Montmartre et le rempart de Saint-Ouen continuent à soutenir leur duel d'artillerie si préjudiciable aux habitants de Batignolles.

Les communiqués destinés à paraître au journal Officiel donnent une autre version, malheureusement éloignée de la situation réelle.

Neuilly.

Tout va bien. Les batteries de nos barricades font éprouver des pertes sérieuses aux Versaillais.

Minuit. Reprise des hostilités jusqu'à six heures du matin ; avantage aux fédérés.

Après-midi. Nos bastions tirent de temps à autre et font cesser le feu ennemi.

Asnières, soirée du 19.

Versaillais ont tenté une attaque ; au bout d'une heure, leur feu a été complètement éteint.

Nuit. Convoi d'artillerie, se dirigeant sur Gennevilliers, dispersé par les batteries de Clichy.

Matinée, 9 heures. Feu très violent du côté de l'ennemi, éteint par nos batteries.

Asnières.

Forte canonnade ; nous éteignons le feu de plusieurs pièces de batteries de Bécon.

Montmartre continue son tir avec de bons résultats.

Le bombardement d'Auteuil, de Passy et du Point-du-Jour continue ; de nombreux obus sont dirigés sur le Trocadéro.

Des femmes et des enfants sont tués et blessés ; que leur sang retombe sur nos misérables ennemis !

Au sud

Les forts de Bicêtre et de Montrouge continuent à recevoir une pluie d'obus versaillais, Montrouge est dans un état pitoyable : il devient de plus en plus difficile aux fédérés de s'y maintenir. Du côté de Vanves, les Versaillais ont ouvert des tranchées vers le rempart.

Les travaux d'approche des Versaillais, les assauts qu'ils ont livrés, l'énergie persistante des fédérés résolus à faire payer chèrement leur vie, sont des indices d'une issue horrible.

Témoignage de Victorine Brocher, 31 ans, piqueuse en bottines, ambulancière dans la garde nationale

Tous nos morts avaient été déposés sur le parvis de Notre Dame. Ceux de notre bataillon qui étaient décédés dans l'ambulance de Passy avaient été dirigés sur Paris. Il y avait, ce jour-là, 17 corbillards à la file. Nous retrouvâmes dans la salle qui servait d'amphithéâtre cinq des nôtres qui n'avaient pas été reconnus. Le capitaine Leroux et moi, nous nous mîmes en devoir de faire leur toilette et de les envelopper dans un drap, les amis les déposèrent dans la bière ; à la sortie du parvis, chaque corbillard était orné de drapeaux rouges, un drap rouge couvrait le cercueil. Le drapeau des défenseurs de la République suivait le cortège, il y avait des morts de plusieurs sections ; celles-ci avaient aussi leurs drapeaux.

Le parcours et le défilé furent longs. C'était vraiment imposant ; partout sur notre passage et à toutes les fenêtres se montraient des figures sympathiques, on nous jetait de l'argent pour les ambulances. On me jeta à moi-même plusieurs pièces de deux et cinq francs, même quelques pièces d'or enveloppées dans du papier. J'ai déposé le tout dans la caisse de secours aux blessés. Il y avait parmi nous plusieurs membres de la Commune qui s'étaient joints au cortège. Nous gravîmes la rue de Charonne jusqu'au Père Lachaise. Dans le cimetière, plusieurs fossoyeurs creusaient une grande tranchée où l'on déposa toutes les victimes de M. Thiers et de ses suppôts.

Plusieurs discours furent prononcés, particulièrement par Ostyn, membre de la Commune, délégué généralement dans de pareilles circonstances.

Dès que tout fut fini, nous sommes revenus à l'Hôtel de ville, de là nous avons l'intention de prendre le bateau qui devait nous conduire au Point du Jour, pour nous rendre à Passy, où notre bataillon était campé ; mon mari était avec eux. Notre bateau venait de partir.... Ayant quinze minutes à attendre, je voulus rester sur le ponton jusqu'à leur retour. J'étais si fatiguée, il n'y avait si longtemps que je n'avais pris de repos que je me suis endormie.

Enfin un bruit se fit autour de moi, je me réveillai en sursaut, j'étais transie de froid. C'étaient mes camarades qui venaient m'apprendre qu'il était inutile d'attendre plus longtemps, qu'on leur avait dit que le service des bateaux mouches était interrompu. Ils me conseillèrent d'aller coucher chez moi ou chez

Les Zouaves de la République aux hommes de cœur

Citoyens,

Au moment où les gardes nationaux défenseurs de la République et de la Commune tombent sous le plomb des assassins de Versailles, malgré leur titre inviolable de prisonniers de guerre, nos cœurs ont bondi d'indignation, et nous jetons au milieu de vous, citoyens, notre cri patriotique : Vengeance ! Aidez-nous à l'assurer complète.

Et vous, enfants de la Commune de Lyon, venez à nous pour combattre sous le drapeau que, les premiers, vous avez arboré.

L'habillement, la solde et les vivres sont assurés aussitôt après l'enrôlement. Armes à tir rapide. Les hommes inscrits à l'avance faisaient tous partie des anciennes compagnies de francs-tireurs.

Même solde que la garde nationale.

Le décret de la Commune relatif aux veuves, orphelins et blessés est applicable aux zouaves de la République.

Les bureaux pour l'enrôlement sont situés :

1er bureau, place Voltaire, mairie du XIe arrondissement ;

2e bureau, rue du Faubourg-Saint-Martin, mairie du Xe arrondissement ;

3e bureau, rue des Abbesses, 8, à Montmartre (XVIIIe arrondissement) ;

4e bureau, à Belleville, mairie du XXe arrondissement.

De neuf heures à onze heures, et de deux heures à six heures.

Le commandant des zouaves de la République, LECAUDEY.

L'adjudant-major, RAMEAU.

Paris, le 19 mai 1871.

NOTA. Le bataillon ne sera composé que de cinq cents hommes.

Témoignage d'Elie Reclus, 44ans, journaliste

La nuit, on se couche comme à l'ordinaire, supposant sans doute que le lendemain on se relèvera comme à l'ordinaire. On s'étend entre ses draps, on dort bien ou mal. Et plusieurs fois, le somme est interrompu, soit par quelque

détonation plus formidable que les autres, soit même par le tambour battant la générale. Pendant que nous dormons, cent cinquante mille hommes rôdent et guettent autour de nos murailles avec échelles et pétards. Pendant la nuit, vingt mille hommes ici, vingt mille hommes là se ruent à l'assaut, et s'ils font un trou, si nos braves gardes nationaux surpris d'une façon ou d'autres, décontenancés par un des mille accidents de la guerre, ne parviennent pas à repousser les hordes envahissantes, la ville est massacrée, la Révolution est perdue et le monde est livré aux horreurs d'une réaction dont on ne peut prévoir le terme.

L'état de l'armée de Versailles

Depuis avril et les refus des soldats d'ouvrir le feu, Thiers a repris ses troupes en main^[1]. Il s'agit de préparer l'armée au combat de rues.

Pour éliminer tout risque de contagion politique, les actes d'insubordination sont très sévèrement réprimés, et on améliore l'ordinaire, les uniformes, on multiplie les promotions. Il s'agit d'unifier des soldats d'origine diverse : lignards, chasseurs à pied, infanterie de marine, légion étrangère et même fusiliers marins.

La base des régiments provisoires qui amalgament tous ces soldats est constituée par les anciens de l'armée impériale solidement instruits, qui viennent d'être libérés par Bismark. On y joint des soldats issus des dépôts des armées de la Loire et du Nord qui n'ont pas combattu. Sur les cinq corps d'armée, un seul est dirigé par un général républicain.

Versailles organise la division dans Paris

Versailles cherche à organiser la diversion dans Paris, en ralliant les gardes nationaux hostiles à la Commune et préparant leur intervention pour s'emparer des points stratégiques lorsque les troupes de l'Assemblée tenteraient leur attaque. On a déjà saisi une quantité considérable de brassards tricolores qui devaient servir de signes de ralliement à ces personnes résolues à prendre leur fusil. Le Comité de salut public les surveille avec une grande vigilance. Pour y mettre obstacle, pour terrifier ceux qui pourraient se laisser séduire par les promesses versaillaises, il publie l'arrêté suivant :

Paris, le 20 mai.

Le Comité de salut public, en présence des tentatives de corruption qui lui sont signalées de toutes parts, rappelle que tout individu ayant offert ou accepté de l'argent pour faits d'embauchage, se rend coupable du crime de haute trahison et sera déféré à la cour martiale.

Le Comité de salut public : ANT. ARNAUD, BILLIORAY, E. EUDES, F. GAMBON, G. RANVIER, Paris, le 1er prairial an 79

Tentative tardive de négociation

Dans l'affrontement à mort engagé, il est incontestable que Versailles ne peut que l'emporter, mais à quel prix ?

Persuadé qu'il n'était plus possible pour les fédérés de vaincre, le Comité de salut public, à l'instigation des citoyens Billioray, Gambon et Ranvier, a essayé, dans la plus grande discrétion, d'arriver à ce que les combats cessent, en engageant une négociation avec le gouvernement de Versailles. C'était un peu tard, vu l'avantage qu'avaient pris les troupes de Thiers. Billioray a contacté l'Union des syndicats au nom de la Commune. Il se déclarait disposé à conclure une trêve ayant pour bases les conditions formulées dans le rapport de l'Union des syndicats. Les délégués de cette Union présents à Versailles ont immédiatement demandé une audience à M. Thiers. La réponse se faisant attendre, l'un des délégués, M. Jules Amigues a rappelé par une lettre à M. Barthélemy Saint-Hilaire l'objet que devait avoir leur entrevue. Celui-ci a répondu que M. Thiers ne recevait point le dimanche, et qu'il ne serait visible que le lundi matin, à sept heures. Versailles refuse donc toute négociation.

Des mesures décalées sur les uniformes et les galons

Dans cette situation dramatique, deux arrêtés sont publiés prévoyant que l'uniforme et les galons tendant à établir une assimilation aux grades militaires sont supprimés dans le corps de l'intendance. Ils ne porteront plus d'insignes militaires, mais un costume uniforme comme suit : Frac noir à collet rouge rabattu ; Gilet fermé ; Pantalon à bande rouge ; Képi à bande et filet rouges ; Les insignes seront les étoiles d'argent placées au collet et au képi ; Une étoile pour les sous-chefs de service ; Deux pour les chefs de service ; Trois, côte à côte, pour les inspecteurs d'administration. Il sera établi un état-major d'intendance qui ajoutera au costume ordinaire de petite tenue une étoile au collet et une autre au képi.

Le comité central de la garde nationale au-delà de ses prérogatives

Un avis émanant du Comité central est publié, sur une question du ressort exclusif de la Commune. Est-ce une décision, une intention du Comité, au nom duquel il était formulé ? Est-il rattaché à un ensemble de mesures adoptées dans les conciliabules secrets de ce Comité central avec la Commune. Il est difficile d'en comprendre le sens et la signification.

Les habitants de Paris sont invités de se rendre à leur domicile sous les quarante-huit heures ; passé ce délai, leurs titres de rente et grand livre seront brûlés.

Pour le Comité central, GRELIER

Le délégué aux relations extérieures doit intervenir pour empêcher les gardes nationaux de piller la maison occupée par Washburne, ambassadeur des États-Unis en France, qui est

volontairement resté à Paris, où il a participé aux négociations pour échanger Blanqui contre les otages.

Deuxième session du jury d'accusation

Sur les 33 gendarmes et sergents de ville assignés, 25 ont été déclarés coupables et donc officiellement otages. Les clerks, dont l'archevêque doivent passer devant le jury le lundi 22 mai.

Du côté de l'Internationale

Conseil fédéral des sections parisiennes

Séance extraordinaire du 20 mai 1871

Le conseil fédéral a adopté les résolutions suivantes :

Oùï les explications des citoyens de l'Internationale, membres de la Commune ;

appréciant la parfaite loyauté des motifs qui ont présidé à leur action, les invite, tout en sauvegardant la cause des travailleurs, à faire tous leurs efforts pour maintenir l'unité de la Commune, si nécessaire au triomphe de la lutte contre le gouvernement de Versailles. Le conseil fédéral les approuve d'avoir réclamé la publicité de ses séances, la modification de l'article 3 qui institue le comité de salut public, lequel rend impossible tous contrôles sur les actes du pouvoir exécutif, autrement dit de ce comité de salut public et des délégations.

Sont présents : Stéphenson, Gobelins, Recollets, École de médecine, Vaugirard, Château-Rouge, - Batignolles, Hôpital Louis, Popincourt, Vertbois, Couronnes, Ternes, Montrouge. La Gare et Bercy, Marmite, 1er, 2e et 3e groupes, - Céramique, Grandes Carrières de Montmartre -La Villette, Richard-Lenoir-, 13e arrondissement, Poissonnière, Acacias, Cercle des études sociales, Duval, Relieurs, Opticiens, Faubourg du Temple.

Assistent à la séance Avrial, Theisz, Serailier, Jacques Durand, Leô Franckel et Ostyn, membres de la Commune.

Le secrétaire des séances HAMET

Séance du 20 mai 1871 (2)

Les sections de l'internationale des Batignolles et des Ternes réunies,

Considérant qu'un des buts principaux du socialisme est l'équitable répartition du travail entre tous les citoyens et toutes les citoyennes ; que le socialisme doit faire disparaître à tout jamais les monopoleurs et les exploités.

~~Considérant que les municipalités des divers arrondissements de Paris ont été~~
invitées à réquisitionner des locaux pour y installer des ateliers.

Considérant que la municipalité du XVII^e arrondissement a installé des ateliers; que le Comité des citoyennes pour la défense de Paris, siégeant rue du Boulevard, 13, a fait appel à toutes les citoyennes sans travail; que cet appel a été entendu et que déjà un grand nombre de citoyennes se sont fait inscrire pour obtenir du travail.

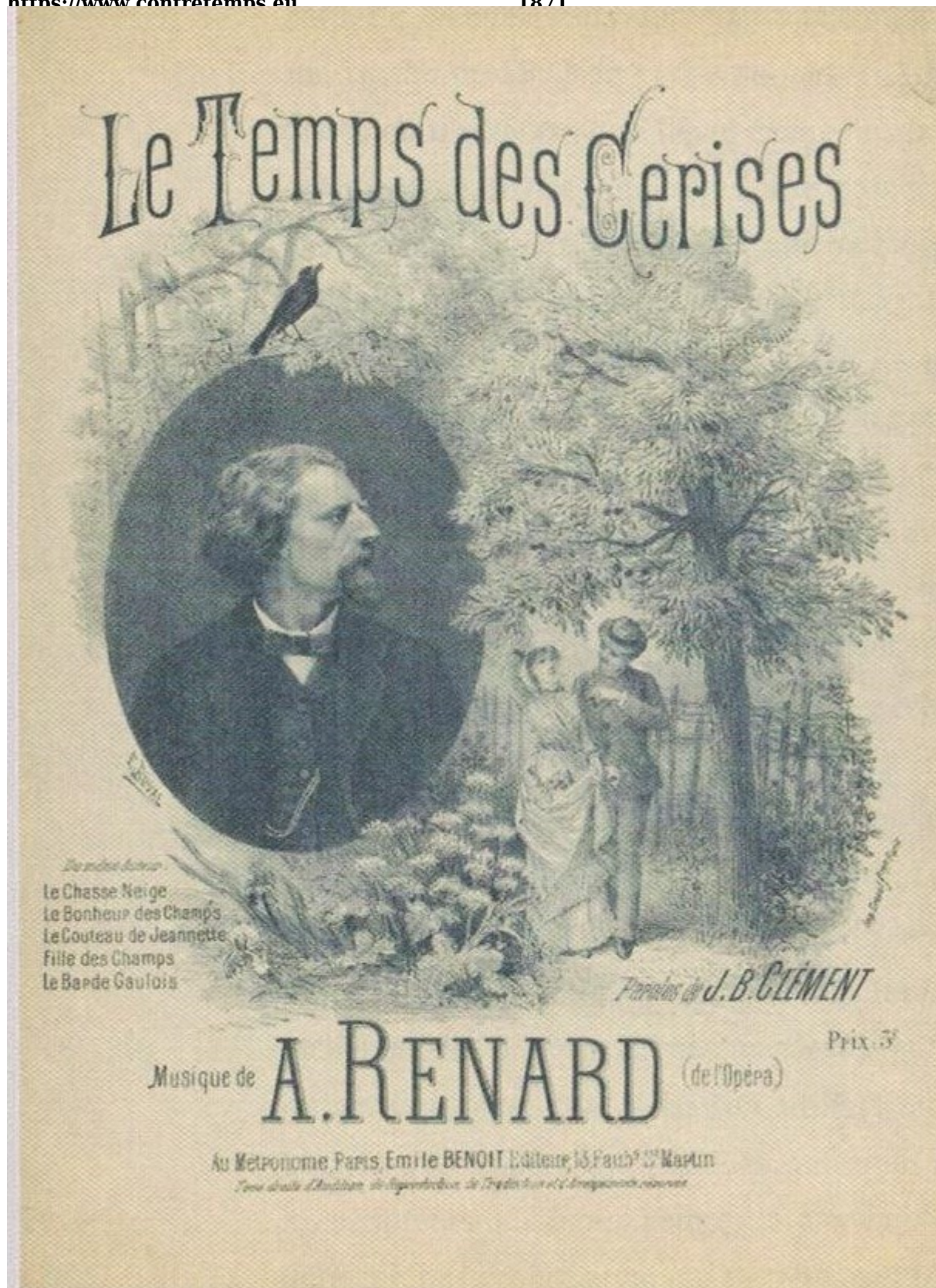
Considérant que la Commission du Travail et de l'Échange avait promis de répartir le travail entre tous les arrondissements ; que cette promesse n'a pas été réalisée ; qu'il est urgent de ne pas faire attendre en vain les citoyennes inscrites pour obtenir du travail, quand les citoyens sont au feu.

Considérant que la Commission du Travail et de l'Échange, loin de réaliser sa promesse, laisse le travail entre les mains des exploiters et des monopoleurs.

Demandent dans le plus bref délai l'équitable répartition du travail entre les comités des divers arrondissements de Paris.

Le président : Henri BARDOUT ; assesseurs : BOZIER, ANDRE

Une romance populaire



Cette chanson d'amour a été écrite en 1867 par le chansonnier et poète Jean Baptiste Clément sur une musique d'Antoine Renard, l'ancien chanteur d'opéra. Rappelons que J.B Clément a été condamné à un an de prison pour offense envers l'Empereur pour avoir publié dans le journal Casse-Tête la chanson quatre-vingt neuf dans laquelle on chantait notamment « Hurla quatre-vingt neuf / Et coupant les racine / Qui produisaient les rois / Sur le trône en ruine / Il inscrivit ses droits / Un trône comme un saule / S'abat d'un coup d'épaule / Dans un quatre-vingt neuf. ».

Quand nous en serons au temps des cerises,

Et gai rossignol et merle moqueur

Seront tous en fête.

Les belles auront la folie en tête

Et les amoureux du soleil au cœur.

Quand nous en serons au temps des cerises,

Sifflera bien mieux le merle moqueur.

Mais il est bien court le temps des cerises,

Où l'on s'en va deux cueillir en rêvant

Des pendants d'oreilles,

Cerises d'amour aux robes pareilles

Tombant sous la feuille en gouttes de sang.

Mais il est bien court le temps des cerises,

Pendants de corail qu'on cueille en rêvant.

Quand vous en serez au temps des cerises,

Si vous avez peur des chagrins d'amour

Évitez les belles.

Moi qui ne crains pas les peines cruelles,

Je ne vivrai point sans souffrir un jour.

Quand vous en serez au temps des cerises,

Vous aurez aussi des chagrins d'amour.

Du côté des Clubs

À Saint Nicolas des Champs

Une femme propose pour la défense de Paris de remplacer les sacs à terre par les cadavres des 60 000 prêtres et des 60 000 religieuses qu'elle se chargeait de trouver dans Paris

A Saint Christophe de la Villette

Une petite vieille proclamait « il n'y a plus de religion, ni prières, ni Dieu. Donc chantons La Marseillaise et Ça ira. Ce sont les cantiques des bons bougres. »

En bref

Le Journal officiel du matin est enfin vendu 5 centimes ! L'édition du soir est supprimée.

Il a été procédé à deux heures, à l'hôtel de ville, salle Saint-Jean, en séance publique, à un second tirage au sort de quatre nouvelles séries d'objets engagés au Mont-de-Piété, qui devront être délivrés gratuitement.

Ce tirage a donné les résultats suivants :

1° Du 16 au 31 janvier 1870 ;

2° Du 16 au 30 novembre 1869 ;

3° Du 16 au 31 mai 1870 ;

4° Du 1er au 15 février 1871.

Le retrait des objets compris dans chacune de ces séries peut se faire immédiatement, aux établissements où ils sont déposés : à l'administration centrale, rue des Blancs-Manteaux, rue du 31 Octobre (ancienne rue Bonaparte) ; ou rue Servan.

Administration des postes : en présence des nombreuses demandes qui lui sont adressées par des citoyens, désirant ainsi se soustraire au service de la garde nationale, l'administration des postes déclare qu'elle n'acceptera plus de demandes d'emploi de citoyens de 19 à 40 ans ; mais, pour ouvrir une carrière aux jeunes gens qui désirent se rendre utiles à la cause démocratique, elle prendra en considération les demandes des citoyens de 16 à 19 ans.

Le public est prévenu que les dispositions ont été prises pour transférer en marché le terrain vague de la place Monge. En conséquence, les marchands regrattiers ou autres qui désireraient louer des emplacements sont invités à s'adresser au bureau du citoyen du citoyen Ferretti-Bordas, chef du plan de Paris, à l'hôtel de ville.

Les divers bureaux du service des halles et marchés, qui avaient été abandonnés dans le plus grand désordre par les agents de l'ancienne administration, sont aujourd'hui réoccupés, réorganisés et ont repris leur ancien fonctionnement.

La direction et le contrôle exercés par la préfecture de police, aussi bien que par l'inspection générale des halles, s'étendent maintenant d'une manière régulière et permanente sur les halles et marchés suivants : Halle aux blés et farines ; Marchés aux bestiaux de la Villette ; Criées des viandes abattues ; de la marée ; des fruits et légumes ; des beurres et œufs ; des volailles et gibiers ; des aliments conservés ; des foins et fourrages ; Sur les abattoirs de la Villette qui n'ont pas un seul instant été interrompus.

En débat

Tribune, aux membres du club des prolétaires

Citoyens

Nous ne venons pas vous adresser de beaux discours, mais nous entretenir fraternellement avec vous des mesures qu'il convient de prendre, dans les circonstances critiques que nous traversons, pour assurer le triomphe de notre bien-aimée Révolution.

Nous ne cherchons point à vous plaire, mais à vous éclairer.

Aucun d'entre nous n'aspire ni à la fortune ni aux honneurs ; toute notre ambition consiste à réaliser l'avènement du régime de la justice sociale, qui a été le rêve de notre vie entière.

Nous ne voulons pas occuper plus de place au soleil de la Liberté que le dernier de nos concitoyens ; mais nous ne souffrirons pas que d'autres se fassent un marchepied de notre dévouement à la République ni qu'ils s'arrogent le droit de nous parler en maîtres, quand le peuple seul est souverain et doit être consulté, non pas seulement au gré des passions ou des intérêts de nos élus d'un jour, mais toutes les fois que les nécessités publiques en font une loi.

Nous avons les maîtres en horreur, de quelque masque qu'ils osent se couvrir, et nous n'hésiterons pas à dévoiler leurs manœuvres, fussent-ils ceints d'une écharpe rouge à triple frange d'or.

Nous ne sommes pas plus disposés à subir le joug de nos égaux de la veille que de nos tyrans d'hier.

Il faut que les exploiters du régime de transition en fassent leur deuil ; toutes les vanités, toutes les convoitises, doivent être immolées sur l'autel de la Commune.

Citoyens, nous avons beaucoup à faire pour empêcher la Révolution d'être détournée du but qu'elle poursuit ; mais loin de laisser sommeiller notre patriotisme ou paralyser nos efforts, c'est une raison de plus pour redoubler de vigilance et d'énergie.

La plupart des journaux, vous le savez, sont des entreprises particulières où les termes magiques de Liberté et d'Égalité servent de mots de passe à bien des maraudeurs, à nombre de malintentionnés.

Ici toutes les forces vives de la publicité sont consacrées à faire fructifier les fonds d'un financier. Là, on laisse à l'écart et on sacrifie impitoyablement tout ce qui pourrait tendre à amoindrir la popularité de l'idole de céans. Ailleurs, c'est une coterie jalouse qui ne favorise que les amis de la maison.

Tandis que les uns tirent parti, pour la publication de leurs feuilles, de leurs rapports avec les membres de la Commune, d'autres, plus adroits, les attaquent avec virulence, sauf à détruire l'effet de leurs diatribes de la veille par les coups d'encensoir du lendemain.

[Mais tous, indistinctement, quelle que soit leur nuance, s'entendent à merveille pour organiser la conspiration du silence contre les légitimes revendications du peuple qu'ils ne daignent pas honorer de leur protection]

C'est pour faire cesser ces abus scandaleux que le journal *le Prolétaire* a été fondé, malgré des entraves et des difficultés de toute nature.

~~Nous ne faisons pas appel aux professeurs de littérature, aux polisseurs de phrases ; mais nous considérerons comme les bienvenus tous les hommes de cœur et de bonne volonté qui se sentent disposés à mettre, sans restriction, leur dévouement au service de la Révolution sociale.~~

Nous sommes bien décidés à lever tous les masques et à signaler toutes les fraudes et tous les abus.

Si nous refusons d'insérer dans nos colonnes des tartines qui mériteraient peut-être un prix de rhétorique à leur auteur, en revanche, tout citoyen, lettré ou non, qui aura une idée utile à émettre, sera sûr de ne pas se voir repoussé.

Loin de chercher à étouffer les idées d'autrui, comme cela ne se voit que trop souvent dans la presse, sauf à les exploiter ensuite au profit d'une personnalité-vampire, nous nous ferons un scrupule de mettre en lumière toute proposition qui paraîtra offrir un caractère d'intérêt général.

Que les citoyens qui hésiteraient à nous apporter leur concours, parce qu'ils n'ont pas l'habitude d'écrire ou ne savent pas s'exprimer correctement, nous fassent connaître leurs projets.

Il est toujours facile d'élaguer les mots superflus et de faire tenir une idée dans les limites d'un article.

L'essentiel est de ne pas laisser se perdre une seule idée utile à l'humanité ; c'est là un crime bien plus grand que celui de faire avorter les corps.

Combien de pensées, d'observations, d'inventions ingénieuses éclosent chaque jour dans le cerveau d'hommes s'exerçant dans les différentes branches de l'activité humaine et meurent stériles faute d'avoir été recueillies à temps !

Les prétendus inventeurs ne sont souvent que les plagiaires des idées d'autrui, qu'ils exploitent tardivement au grand préjudice de l'intérêt collectif.

Qu'on ne se méprenne cependant pas sur nos intentions ; nous faisons la guerre aux choses, non aux hommes ; aucune haine ne nous anime contre les particuliers.

A nos yeux, les malfaiteurs politiques et sociaux, aussi bien que les vicieux vulgaires, sont plutôt à plaindre qu'à blâmer ; il faut moins s'efforcer de les punir que les mettre dans l'impuissance de nuire. Nous les étudions avec la même sérénité qu'un physiologiste ou un médecin met à examiner les phénomènes de la nature, et si nous sommes bien déterminés à leur déclarer la guerre, c'est que nous savons, par expérience, que les moyens les plus énergiques sont en même temps les plus efficaces et les moins cruels.

Un vrai républicain doit toujours avoir présent à la mémoire ce mot de Jean Jacques Rousseau à l'adresse d'un des héros de ses ouvrages : « Un tel homme sera juste si toutefois l'on peut être juste lorsqu'on n'est pas miséricordieux. »

E.G. Jacqueline

Notes

[1] Olivier Peynot.